

SEMAINE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES HANDICAPEES LA LOI HANDICAP PRESENTEE AUX ENTREPRISES

La loi pour égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, dit Loi Handicap, est entrée en application au 1^{er} janvier 2006. Elle renforce dans l'entreprise le principe d'égalité de traitement entre tous les salariés et introduit de nouvelles dispositions pour donner un nouvel essor à l'emploi des personnes handicapées.

Dans le cadre de la semaine nationale du handicap, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Territoire organise, en collaboration avec la Délégation Régionale de l'AGEFIPH et le MEDEF Franche-Comté, une conférence pour faire le point sur les effets de cette loi et partager des témoignages sur l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés le

Mardi 13 novembre 2007 à 18h30
à la CCI90 – Salle Territoire de Belfort

Elle sera animée par Cyril BARRANCO, Délégué Régional de l'Agefiph Bourgogne Franche-Comté. Répondront également aux questions des entreprises :

- Chantal ABRY, coordinatrice sur l'offre de service MEDEF à destination des entreprises
- Viviane FIGARD et Lionel PIERRE, chargés de mission UIMM et MEDEF

CONTACT PRESSE
Service Communication

Aline Laloux
Tél. 03 84 54 54 13 - alaloux@belfort.cci.fr